

Communication 3.4

« Une expérience pluridisciplinaire dans la formation des assistants sociaux à l'IESSD, Bruxelles »

Claire Leider Soyeur, Haute Ecole Paul-Henri Spaak, Belgique

Cette communication concerne la formation des assistants sociaux en communauté française Wallonie - Bruxelles Capitale et présente un cours instauré, depuis cinq ans, pour les étudiants de dernière année en graduat social, dans notre département social. Ce cours vise à intégrer formation pratique et formation théorique, et à permettre aux étudiants de profiter davantage des savoirs disciplinaires pour éclairer leur pratique et, réciproquement, à reconsidérer l'approche théorique à partir de leur expérience professionnelle. Ce cours a surtout mis en évidence, les quatre premières années, les tensions entre l'aide et le contrôle demandés aux travailleurs sociaux par les institutions et les autorités, ainsi que les effets de cette tension sur l'intervention auprès des personnes consultant les services sociaux. Ce cours s'est légèrement modifié, cette année académique-ci, pour se centrer sur des thèmes contribuant fortement au processus de la construction identitaire des futurs assistants sociaux, autres que ceux du contrôle et de l'aide. Il participe, entre autre, à leur faire prendre conscience du contexte socio-économico-politique dans lequel ils devront intervenir face à des situations sociales de plus en plus complexes.

Cette communication présente

- les constats qui ont amené les enseignants à proposer ce cours dans le cursus de formation des étudiants
- les objectifs poursuivis
- la mise en place de ce cours : organisation, méthodes, moyens, contenus...
- quelques illustrations
- les premières évaluations

Les constats qui nous ont amenés à introduire ce cours en dernière année de graduat social

Un constat récurrent rassemblait maîtres de formation théorique et maîtres de formation pratique : les étudiants cloisonnent les savoirs et ne font pas de liens entre théorie et pratique. Les étudiants privilégient le stage et ont souvent le sentiment d'apprendre plus en stage que sur les bancs de l'école. La théorie semble surtout étudiée pour réussir les examens mais ne leur apparaît pas d'emblée comme un apport ou un support pour construire une pratique de terrain. Ils ont beaucoup de difficultés à unir théories et expériences pratiques ou de se rendre compte que les unes ne vont pas sans les autres.

C'est dans les travaux de fin d'année que cette observation a été faite par l'ensemble des enseignants. Les étudiants élaboraient un travail autour d'une question ou une réflexion apparue durant le stage de dernière année et y ajoutaient un référentiel théorique fort peu développé et souvent pas en lien étroit avec l'expérience pratique relatée.

Une équipe d'enseignants se sont dit que si les étudiants ne parvenaient pas à faire ces liens, il était absolument nécessaire que nous trouvions un moyen pour leur en faciliter l'accès, que peut-être, nous enseignants, chacun expert dans notre discipline, ne facilitions pas ces passerelles entre connaissances diverses car nous ne savions pas toujours ce qui était abordé dans chaque matière. Il nous a donc semblé indispensable de travailler ensemble autour de sujets où chaque enseignant pourrait enrichir de son regard d'expert une situation sociale donnée et mettre en commun ces différents points de vue. Nous avons besoin des éclairages de maîtres assistants de différentes disciplines : droit, psychologie, sociologie, économie, philosophie, déontologie, méthodologies ... ainsi que de l'expérience des maîtres de formation pratique qui connaissent bien le réseau social et la complexité des situations sociales que rencontrent les assistants sociaux. Grâce à toutes ces réflexions, le cours se concevait et a vite trouvé son intitulé : « Etude de situations sociales en pluridisciplinarité » (ESSP).

Certes, nous nous sommes posés, à de nombreuses reprises, la question de la pluridisciplinarité ou de l'interdisciplinarité. Il semble s'avérer que certaines journées de ce cours pouvaient être considérées comme interdisciplinaires car ce qui était mis en avant traversait différentes disciplines alors que d'autres journées relevaient davantage de la pluridisciplinarité avec des approches disciplinaires différentes d'un même problème social.

Les objectifs poursuivis

Ces objectifs sont bien sûr en lien direct avec les constats formulés ci-dessus : susciter un « aller-retour » entre théorie et pratique pour que les étudiants nourrissent leurs réflexions de situations rencontrées sur le terrain et qu'ils étayent leurs expériences de stage des savoirs déjà acquis.

Ce cours permet de faire prendre conscience aux étudiants qu'ils travaillent dans un cadre législatif, mais aussi politique et institutionnel sur lesquels il importe qu'ils aient un avis professionnel critique et constructif, dans l'intérêt général et dans celui des populations destinataires de l'aide sociale. Il ne vise pas en un travail de supervision mais offre un apport particulier qui permet un regard distancié sur les pratiques sociales actuelles.

Notre objectif est donc double : d'une part, amener les étudiants à intégrer de manière réflexive les apports théoriques de leur formation dans un contexte pratique et d'autre part, de les faire réfléchir aux évolutions du travail social dans le contexte socio-politique actuel où le risque d'une augmentation du contrôle des populations précarisées est bien présent.

La mise en place de ce cours.

Dans la manière dont notre enseignement est aujourd'hui organisé, ce projet de cours n'allait pas de soi. En effet, pour les heures inscrites à la grille de cours des étudiants, il nous fallait dégager un nombre d'heures pour l'ensemble des enseignants impliqués dans son organisation, maîtres assistants et maîtres de formation pratique. C'est dire s'il fallait une véritable volonté pour mettre ce cours sur pied, aussi bien de la part de notre directrice de Département, Madame Simone Vanden Borre que de l'ensemble des collègues. La première année, huit maîtres assistants (une juriste, un psychologue, un économiste, un sociologue, une philosophe, et trois méthodologues) ainsi que huit maîtres de formation pratique étaient concernés : un cours avec la participation de 16 enseignants, cela semblait une gageure !! Et un vrai luxe !! A cette époque de restrictions budgétaires, autant d'heures d'enseignants pour un seul cours semblait en effet un luxe : cependant, la participation

d'enseignants de ces différentes disciplines nous paraissait indispensable pour garantir ces regards pluridisciplinaires ainsi que la contribution des maîtres de formation pratique qui pouvaient relayer, dans les supervisions, ce qui avait été abordé lors de ces journées et faire les liens qui semblaient absents dans les travaux des étudiants.

En outre, enseigner est un métier solitaire : même si nous côtoyons des milliers d'étudiants tout au long d'une carrière, nous sommes chacun seul face à la « classe » et avons peu d'expérience du travail d'équipe – si ce n'est d'une manière librement consentie et à titre bénévole. Organiser, à plusieurs, vingt-deux journées d'ESSP jusqu'à présent, relève, dans ces conditions, d'une véritable prouesse : clarifier nos objectifs de formation, se faire rencontrer nos savoirs et nos compétences et nous enrichir de ceux-ci, nous remettre en question, faire comprendre et entendre nos perspectives différentes, co-ordonner nos efforts....

Des journées d'étude

Etant donné le nombre d'enseignants concernés, ce cours ne pouvait que prendre la forme de journées d'étude. Les deux premières années, nous avons cinq journées à construire pour les étudiants mais, suite à une modification de la grille horaire, il n'y en a plus eu que 4 par année.

Nous avons souhaité organiser des journées d'étude semblables à celles où se rendent les professionnels afin de faire découvrir aux étudiants ce que peut représenter une formation continuée. Exposés, séances plénières, débats, ateliers, ...tout un programme mis en place pour chaque journée.

Nous avons, dans cette même optique, décidé de sortir des murs de l'école pour ce cours. Nous avons pu obtenir des locaux à la Communauté Française afin de donner

une autre cadre de travail. Notre désir était ainsi de quitter le statut d'enseignant et d'enseigné et de se mettre à la réflexion sur un même pied d'égalité. Certes, nous avons un capital de savoir et d'expérience que les étudiants n'ont pas et qui fait la raison de leurs études, capital qu'il ne s'agit donc pas de gommer artificiellement, mais qui doit servir à nourrir une réflexion dont chacun, dans son rôle d'étudiant ou d'enseignant, a besoin pour penser la réalité qui advient, pour comprendre le pourquoi et le comment de la formation et du métier.

Nous nous sommes aperçus, au cours des années, que nous ne pouvions pas être dans une situation aussi égalitaire que nous le souhaitions, car nous avançons dans une analyse de plus en plus complexe sur les tensions inhérentes au métier même d'assistant social. Nous ne partions plus d'un même point de départ avec les étudiants. C'est d'ailleurs, entre autres, pour cette raison que nous avons décidé de donner un autre contenu à ce cours pour cette année académique. En effet, chaque enseignant, dans sa discipline, a sensiblement modifié le contenu de son cours, grâce à l'apport de ces journées et cette tension entre l'aide et le contrôle n'apparaissait plus comme un champ à découvrir en cette dernière année de graduat.

De l'induction à la déduction, mais toujours la participation

Pour amener les étudiants à la réflexion, il nous fallait trouver des méthodes pédagogiques actives. Certains enseignants étaient davantage adeptes de méthodes déductives alors que d'autres défendaient l'induction. Nous avons donc veillé à utiliser ces deux approches de façon à rendre les étudiants les plus actifs possible. Notre souhait était de les mettre au travail, de susciter leur questionnement et de le complexifier.

Notre défi réside toujours aujourd'hui dans le choix concerté des questions et des problématiques abordées ainsi que celui des méthodes et des moyens pour y faire réfléchir l'ensemble des participants. Ces choix se portent toujours, compte tenu de l'objectif formatif de ce cours, sur une approche qui permette un élargissement de la question ou du thème de départ pour que les étudiants ne repartent pas avec des « recettes » mais avec une véritable réflexion toujours alimentée par d'autres questions.

Dans un souci de permettre une liberté effective de penser, de s'exprimer et de s'interroger, l'équipe pédagogique a décidé, dès la première année, d'évaluer seulement la présence à ces journées, plutôt que d'attribuer des points à des connaissances ou des compétences. Les étudiants ont donc une obligation de présence. Nous leur communiquons aussi une injonction, lors de la présentation de ce cours, en début d'année académique, qui, même si elle est paradoxale, nous paraît indispensable à ce stade de leur formation et avec la forme donnée à ce cours : « soyez impliqués ».

Les préparations de ces journées ont été des lieux d'échanges pédagogiques intensifs où les enseignants ont dû mettre en commun leur savoir faire, leur propre questionnement pédagogique, leur méthodes,...pour pouvoir élaborer chaque

journée, co-animer des débats ou des ateliers, faire en direct ces liens qui nous semblaient si manquants **dans les travaux des étudiants.**

Du film à l'exposé en passant par des saynètes

Pour atteindre nos objectifs d'implication et de participation des étudiants à ce cours, nous avons eu recours à différents moyens.

A deux reprises, nous avons débuté la journée par la projection d'un film ou d'un documentaire afin d'introduire le sujet de la journée. Pour aborder le thème de l'insertion socio-professionnelle et le rôle de l'assistant social particulièrement inconfortable dans ce secteur, nous avons fait appel à une troupe de jeunes chômeurs comédiens. A une autre reprise, une troupe théâtrale de la région du Centre, nous a présenté des saynètes de la vie quotidienne des allocataires sociaux. Nous avons recherché des moyens qui offrent la possibilité aux étudiants d'être touchés par la réalité sociale de cette population avec laquelle ils seront amenés à travailler, sans vouloir verser dans l'émotionnel.

Nous avons fait appel à de nombreux conférenciers qui ont, soit fait un exposé, soit accepté de participer à un débat où différents points de vue s'apposaient ou s'opposaient. Tous ces intervenants sont venus se joindre à nous très volontiers et toujours de façon bénévole, la plupart d'entre eux nous disant l'importance pour eux de transmettre certaines idées à des futurs professionnels.

Lors des ateliers que nous avons souhaité, dès le départ, en petits groupes, pour donner la possibilité de parole à tous, nous avons toujours utilisé un support qui permette de susciter ou d'approfondir la réflexion des étudiants. Une situation d'une personne, un dilemme, un exercice de clarification des valeurs, notamment autour de la notion du travail, des représentations de l'aide et du contrôle social, ont souvent été et sont restés au départ de la réflexion en atelier où nous voulons donner l'occasion aux étudiants de se positionner, de nuancer leur argumentation, d'éveiller un esprit critique face aux politiques sociales....Dans ces ateliers, de nombreux professionnels sont régulièrement sollicités pour donner un éclairage face au matériau choisi en fonction de leur expérience de terrain. Des étudiants, des professionnels et des enseignants se mettent autour d'une table et échangent autour d'une ou des questions soulevées par une mise en situation : tels sont les ateliers que nous avons mis en place tout au long de ces cinq années d'ESSP.

A la fin de chaque journée, nous avons préservé un temps pour l'évaluation orale de la journée et avons aussi remis, à chacun, une cible d'évaluation pour que les étudiants puissent indiquer leur degré de satisfaction durant les différentes activités prévues au cours de la journée.

Vers un processus de construction identitaire

Nous avons élaboré la première année de ce cours autour du fil conducteur suivant : « L'assistant social entre l'aide et le contrôle social ? ». Ce thème nous a apparu récurrent dans de nombreux secteurs de l'aide sociale et important à traiter car nous avons le sentiment que, pour les étudiants, c'est comme si les assistants sociaux devaient choisir entre l'aide et le contrôle. Certains professionnels nous affirmaient d'ailleurs : « Je ne fais que de l'aide, je ne pratique pas le contrôle ! ». Et pourtant, toute intervention sociale se fait dans un contexte de contrôle social. L'assistant social est toujours employé par une institution subventionnée par l'Etat avec un mandat sociétal, qui consiste à permettre aux populations plus précarisées d'avoir droit aux aides sociales, à un certain mieux-être. Nous savons aussi que ces aides sociales sont conditionnées et que c'est l'assistant social qui étudie la situation de chacun pour ouvrir le droit ou non à l'aide demandée. Par des exposés, nous avons voulu faire prendre conscience aux étudiants que de l'Etat Providence, nous évoluons vers un « Etat social actif », dont les politiques sociales visent à remettre au travail les personnes sans emploi. Est-ce toujours le souhait de la personne de retrouver du travail ? Ne demande-t-elle pas surtout un revenu plus qu'un travail ? Que doit faire l'assistant social face à cette situation particulière ?

Nous avons pu mettre en évidence que cette tension entre l'aide et le contrôle se retrouvait dans de nombreux secteurs : dans l'aide à la jeunesse, dans celui de la santé mentale, dans celui de l'aide sociale de première ligne, dans le cadre de l'insertion professionnelle, dans le domaine scolaire, dans celui de la toxicomanie, ... De nombreuses questions se sont posées : peut-on aider et contrôler à la fois, peut-on aider en contrôlant, contrôler peut-il aider, aider est-il vraiment possible sans contrôle ? Si ces questions sont prises dans le contexte d'interventions psychosociales, il est clair qu'elles se posent autrement. Au delà de la question de l'aide et du contrôle, nous sommes régulièrement revenus sur la place et le rôle du travail social dans le contexte socio-économique actuel. Comment aider les personnes à acquérir un mieux-vivre et un mieux-être en utilisant leurs ressources ? N'est-ce pas responsabiliser les individus alors que les problèmes qu'ils vivent sont d'ordre collectif ? A de nombreuses reprises, la question de l'autonomie a été abordée : quelle autonomie des personnes faut-il viser ? Le désir d'autonomie est-il celui de la personne, des institutions ou des pouvoirs publics ? Quelles marches de manœuvre peut avoir l'assistant social dans les interventions auprès des personnes, dans son institution pour faire valoir les difficultés qu'il rencontre sur le terrain, auprès des pouvoirs publics pour faire changer, à long terme, les politiques sociales ?

Ayant mis en évidence ces différents niveaux d'intervention, nous avons donc attiré, l'année académique dernière, l'attention des étudiants sur les différents mandats dont est porteur l'assistant social : son mandat individuel fort imprégné de ses valeurs personnelles et de sa représentation de son rôle social, le mandat institutionnel auquel il a adhéré en acceptant la mission que lui confie le service dans lequel il travaille, et le mandat sociétal qui est la représentation que les autorités se font de son rôle. Les différents mandats que porte l'assistant social viennent interagir face au mandat du client. En effet, ce dernier a des attentes face à l'intervenant : il a une représentation de sa fonction, de la demande qu'il peut lui adresser, de l'aide dont il peut bénéficier, ...

Sans doute un peu fatigués d'avoir traité le sujet de l'aide et du contrôle pendant quatre années, nous avons souhaité changer de fil conducteur. Nous nous sommes aperçus aussi que les enseignants, particulièrement sensibilisés à ce thème, en parlaient plus volontiers dans leur cours et que les étudiants ne le découvraient plus vraiment grâce au cours d'ESSP. De plus, cette année scolaire, nos étudiants de dernière année se sont mis en grève pendant quatre semaines pour demander un meilleur encadrement pédagogique. Nous avons donc choisi des thèmes autour de cet événement : l'engagement, la parole, la résistance, le changement. Nous pensons ainsi contribuer à la construction du processus identitaire de nos étudiants : s'engager comme assistants sociaux en donnant la parole à ceux qui l'ont difficilement ou en la prenant pour la relayer, en vue de changements ou de manifestations de résistance. Tel a été notre défi, lors de ces derniers mois.

Quelques illustrations

Prenons une journée consacrée au secteur de la santé mentale : « L'assistant social face à la problématique de l'aide et du contrôle social dans le cadre de la santé mentale ».

Après une brève présentation de la journée aux étudiants, deux exposés ont eu lieu : l'un par Madame Bosquet, maître-assistante en Sciences sociales au Département social dont l'intitulé était : « Le cadre légal et institutionnel de la santé mentale » qui reprenait les lois concernant le domaine de la psychiatrie en les situant dans le contexte socio-politique et la volonté des législateurs (Lois des Hôpitaux avec l'apparition des services P, la Loi sur la mise en observation, la Loi de 1991 sur l'administration des biens des personnes malades mentales, le Décret de 1995 concernant la création des centres de santé mentale...). L'autre exposé, celui du Docteur Burquel (psychiatre, Président de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale), «La santé mentale dans tous ses états », situe cette notion de maladie mentale dans un contexte culturel et rappelle que les troubles psychiques sont un domaine complexe, et non compliqué. Pour lui, notre société actuelle est caractérisée par une individualisation avec une recherche de liberté, une importance du présent, une perte des structures et la cohabitation avec d'autres cultures. Il souligne, en outre, que « dans notre société, on est dans l'agi et que l'on retrouve, donc, les pathologies de l'agir ». Il propose aux étudiants de développer une ouverture citoyenne, de reconnaître les liens sociaux et les appartenances des personnes, d'assurer la continuité de ces liens et d'être attentifs au processus relationnel engagé, de se baser sur la résilience, de collaborer avec les travailleurs de première ligne, ...

Après un débat puis une pause, les étudiants se sont retrouvés en atelier avec des enseignants et des professionnels de la santé mentale pour, au départ d'une situation d'une dame fort dépressive, se poser quatre questions :

- Quelles sont vos premières impressions à la lecture de cette situation ?
- Cette situation relève-t-elle, selon vous, de la santé mentale ?

- Doit-on poser un diagnostic ?
- En quoi l'AS serait-il un instrument d'aide ou de contrôle ?

Les étudiants devaient désigner des rapporteurs pour exposer en fin de journée le fruit de leur travail à l'assemblée. Avant de se quitter, un temps d'expression a été laissé à tous pour donner son avis sur le déroulement, le contenu,... de cette journée.

Prenons un exemple plus récent lors d'une journée autour du thème de la résistance.

Nous avons débuté l'atelier par une situation d'une dame que le CPAS d'Anvers encourage à aller rechercher une institution à Bruxelles, car elle est étrangère et s'exprime mieux en français. Cependant, cette dame fragilisée par sa situation familiale et professionnelle, a besoin d'être hospitalisée et des difficultés apparaissent pour obtenir l'aide sociale à laquelle elle a droit. La question que nous avons posée aux étudiants, au départ de cette situation, était : « Comment dans cette situation, devraient, selon vous, se positionner l'assistante sociale du CPAS d'Anvers et celle de l'hôpital ? ».

Ensuite, nous avons organisé une table ronde avec deux intervenants, AS dans la fonction publique et dans le secteur privé, interviewés par une enseignante quant à leur avis sur cette situation, sur la résistance dont ils devaient faire preuve dans l'exercice de leur fonction,...Les étudiants ont eu un temps pour poser leurs propres questions.

L'après-midi a débuté par le témoignage de Monsieur Arthur HAULOT, auxiliaire social, qui a pu revenir de Dachau. La volonté de cet homme, sa croyance profonde dans la dignité humaine, sa devise « Je vis donc, je me bats » ont suscité un très grand respect auprès des étudiants.

Une maître-assistante en psychologie, Madame Genard a ensuite présenté des expériences de Milghram qui mesurent le degré de soumission des individus.

La journée s'est terminée par la réalisation de sa carte mentale autour de la résistance par chaque étudiant puis par une discussion à ce sujet avec ses voisins. Un temps d'évaluation a permis de clôturer la journée.

Premières évaluations

Les étudiants nous font part d'avis excessivement positifs face à ce cours. Ils sont impressionnés par le souci des enseignants de leur donner des activités variées et attractives ainsi que par la participation des orateurs qui répondent très souvent présents à notre demande et qui leur offrent une autre ouverture sur la réalité de terrain que celle découverte durant leurs stages.

Ils ont le sentiment d'être pris en compte comme des professionnels et cela leur permet de s'impliquer davantage dans les débats ainsi que dans les ateliers.

Nous nous apercevons que certains étudiants font davantage les liens théorie-pratique que nous avons voulu particulièrement développer par ce type de cours, mais nous devons rester vigilants à ce sujet, en veillant le plus souvent à mettre nous-mêmes des connaissances en lien les unes avec les autres.

Certains étudiants peuvent utiliser ces journées d'étude pour étayer leurs travaux de réflexion autour du rôle de l'assistant social et de celui qu'ils sont amenés à exercer dans les missions qui leur sont confiées. Cependant, nous pensons encore que nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers et que nous devons continuer à susciter un questionnement sur les paradoxes du métier.

Ce cours a permis aussi de développer d'autres compétences chez les étudiants : s'adapter à un groupe de travail différent, prendre la parole en public, faire une synthèse en réunion plénière, se positionner et argumenter son opinion,...

Il nous faut aussi mettre en évidence les apports de ce cours pour les enseignants. En effet, cinq années de travail en collaboration nous permettent de mieux connaître les contenus des différents cours, de pouvoir mieux faire référence aux matières enseignées, de créer une certaine dynamique dans la formation des futurs assistants sociaux ainsi que de se positionner dans une équipe porteuse d'un projet au sein de notre établissement scolaire.

Tous les intervenants, conférenciers et assistants sociaux invités aux débats et aux ateliers, nous ont soutenus dans l'organisation de ces journées, ont exprimé qu'ils auraient aimé avoir des cours sous cette forme et qu'y participer comme professionnels, était aussi, pour eux, un moment d'apprentissage. Les échanges que nous avons eus avec eux nous ont permis de resserrer des liens de collaboration dans d'autres activités pédagogiques.

Une expérience que nous souhaitons poursuivre car si elle enrichit les étudiants, elle enrichit également les enseignants mais aussi les professionnels qui viennent se joindre à nous.

Nos publications autour de cette expérience d'enseignement :

Nous avons publié un livre intitulé « L'assistant social entre ...Aide et Contrôle ? », mai 2002, édité par le Département Social de la Haute Ecole Paul-Henri SPAAK (voir site www.iessid.be, à la rubrique publications).

Nous avons participé à la rédaction d'un article dans la revue « L'Observatoire » qui consacrait un de ses numéros à la formation des assistants sociaux et des réalités professionnelles, numéro 41 : « Une expérience d'interdisciplinarité à l'IESSID », Trimestriel, Avril 2004 (voir site www.iessid.be à la rubrique publications)